Quarantième Année — N° 13. Mercredi 18 Février 1925 Bureaux: rue de la Serre, 58

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Concours de chronomètres de l'Observatoire de Neuchâtel

II.

Dans la « Fédération Horlogère » du 14 février, nous avons donné un compte rendu du concours de chronomètres de l'Observatoire de Neuchâtel, nous réservant de parler plus longuement du rapport que Monsieur le Dr. Arndt, le distingué directeur de l'Observatoire, présenta à cette occasion.

Nos lecteurs en trouveront ci-dessous un résumé qui est intéressant pour quiconque s'intéresse à la chronométrie.

Les résultats qui viennent d'être proclamés, dit M. le Dr. Arndt, font honneur aux constructeurs et aux régleurs qui, par leur persévérance et par leur endurance, ont su vaincre les nombreuses difficultés qu'ils ont rencontrées dans leur travail.

Le travail du régleur n'est pas facile. Quoique la théorie du réglage soit bien établie, le régleur se trouve en lutte permanente avec les caprices de la matière, qui ne veut pas se soumettre à la théorie, et qui est souvent rebelle à tout raisonnement. Aussi en créant le prix Guillaume, le Conseil d'Administration de la Société des fabriques de Spiraux réunies, était-il bien inspiré et j'exprime le vœu que ce prix soit un stimulant nouveau pour nos régleurs.

Le concours de 1924 se résume comme suit:

9 fabricants et 11 régleurs ont obtenu le prix de série respectif,
102 chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de marine,
59 chronomètres de bord et
91 chronomètres ayant subi les épreuves de 1re classe ont pu être primés.
252 prix pour chronomètres ont été délivrés, soit 46,2 % du nombre total des chronomètres déposés.

Le nombre total des chronomètres inscrits était de 545. Ces inscriptions se répartissent sur les différentes classes d'épreuves comme suit:

épreuves pour chronomètres de marine	167	chron.
épreuves pour chronomètres de bord	151	»
épreuves de 1re classe pour chronomètres de poche	210	»
épreuves de IIe classe pour chronomètres de poche	17	»

Si nous comparons au dépôt de l'année précédente, nous constatons pour les chronomètres de marine une diminution de 29 pièces
pour les chronomètres de bord, une diminution de 59 »
pour les chronomètres de poche Ire classe, une augmentation de 64 »
et pour les chronomètres de poche, IIe classe une diminution de 36 »

En ce qui concerne la provenance des chronomètres, nous trouvons que

Le Locle	a envoyé	288	chronom.	= 52,8 %
La Chaux-de-Fonds	»	146	»	= 26,8 %
Les Ponts-d.-Martel	»	5	»	= 0,9 %
Neuchâtel	»	1	»	= 0,2 %
Le Canton de Neuchâtel a envoyé		440	chronom.	= 80,7 %
Saint-Imier	a envoyé	51	»	= 9,4 %
Bienne	»	39	»	= 7,2 %
Schaffhouse	»	15	»	= 2,7 %

Les maisons qui ont déposé plus de 30 chronomètres sont les suivantes:

Ulysse Nardin, Le Locle	210	chronom.
Fabriques Movado, Chaux-de-Fonds	60	»
Paul Ditisheim S. A. »	54	»
Fabrique des Longines, St-Imier	51	»
Fabriques d. Montres Zénith, Le Locle	45	»
Ls Brandt & Frères, Oméga, Bienne	34	»

Parmi les 545 chronomètres déposés, 415 chronomètres = 76,1 %, ont obtenu des bulletins de marche, 79 = 14,5 % chronomètres n'ont pas satisfait aux exigences du règlement, 48 chronomètres = 8,8 % ont été retirés avant la fin des épreuves.

Il y a deux ans, la crainte avait été exprimée que les limites du nouveau règlement, pour l'obtention d'un bulletin de marche, ne fussent peut-être trop sévères. Pour la réunion de l'année passée, une statistique des chronomètres échoués qui auraient pu avoir un bulletin si l'on avait conservé les anciennes limites, avait été établie, et nous avions trouvé que, parmi les 107 chronomètres échoués, 41 chronomètres, c'est-à-dire 38 % auraient pu avoir des bulletins de marche.

Pour 1924, nous constatons que parmi les 79 chronomètres échoués, 16 chronomètres, soit le 20 % seulement auraient pu avoir des bulletins de marche; le nombre de ces chronomètres a donc beaucoup diminué. On peut clôturer cette statistique en concluant que les limites fixées par le règlement du 22 novembre 1922, peuvent être considérées comme définitives et qu'une révision du règlement à cet égard ne s'impose pas.

Quant aux détails des causes d'échecs, nous constatons que
29 chronomètres ont échoué à cause de la variation diurne,
18 chronomètres pour la reprise de marche,
16 chronomètres pour la compensation,
12 chronomètres pour le réglage des positions,
3 chronomètres pour l'écart moyen.

Parmi les chronomètres inscrits pour les épreuves de Ire classe pour chronomètres de poche, 35 étaient des pièces plus ou moins compliquées: chronographes, compteurs, rattrapantes dédoublant, répétitions à minutes. Il est évident que la complication de ces mouvements rend extrêmement difficile le réglage et que ces chronomètres se trouvent dans un état d'infériorité vis-à-vis des autres. Malgré ces difficultés quatre chronomètres compliqués ont obtenu des nombres de classement qui les rangent parmi les chronomètres primés. Comme cette catégorie a une grande importance, en particulier pour le chronométrage dans les différents sports, la question se pose de savoir si, à côté du concours général, un concours spécial réservé uniquement aux chronomètres compliqués, n'auraient pas un certain intérêt et pour le constructeur et pour l'acheteur.

Complétant la statistique concernant le service chronométrique à l'Observatoire, je mentionne encore que le plus faible écart moyen de la marche diurne a été observé comme suit:

10 chronomètres de marine ont eu un écart moyen de	0,05
1 chronomètre de bord a eu un écart moyen de	0,07
2 chronomètres de poche, Ire classe ont eu un écart moyen de	0,10

Il est intéressant de noter les résultats obtenus par un chronomètre muni d'un spiral élinvar pendant les épreuves thermiques:

Le chronomètre avançait de 0,27 à 18°
il avançait de 0,87 à 4°

Dans la période suivante à 18°:
il a pris du retard de +2,10, et il conserva sa marche positive,
à l'étuve +1,10 et pendant la période 18° qui suit +1,12.

Le chronomètre a donc complètement changé sa marche après le passage à la glacière, et le changement de marche a persisté après les épreuves thermiques.

Il serait intéressant d'examiner l'allure du chronomètre en commençant les épreuves thermiques par la température de 32° au lieu de 4°. Le retard dans la période intermédiaire de 18°, n'est cependant pas typique pour le spiral auto-compensateur. D'autres chronomètres avec spiraux en acier et balancier Guillaume ont montré également ce curieux phénomène.

Une entreprise collective horlogère allemande qui tourne mal

Chacun se souvient de l'enthousiasme qu'avait provoqué dans le monde horloger allemand, la création de la Fabrique de montres de précision et de verres de montres de Glashütte, par l'Association des horlogers allemands (Deutsche Uhrmachergenossenschaft).

Si on en juge par la discussion qui s'est déroulée lors de la dernière assemblée générale extraordinaire de cette entreprise, qui eut lieu à Dresde le 12 janvier 1925, les résultats sont loin de répondre aux espérances conçues et la situation apparaît sous un jour plutôt sombre.

Les journaux professionnels allemands ayant abondamment discuté de cette situation, nous ne pensons pas être indiscrets en en faisant nous même un court exposé.

D'après le rapport de M. le Directeur général Muschan, les versements sur part de sociétaires se sont élevés; du 9 septembre au 31 décembre 1924, à Mk. 91.597,01, alors que le montant échu s'élevait à Mk. 611.659; l'arriéré est donc, pour cette période seulement, de Mk. 520.000. Le total de l'arriéré sur part de sociétaire, s'élève actuellement à 1 million 435.179 Mk.

Le nombre des démissions au 31 décembre 1924 s'élève à 500 et celles données pour le 31 décembre 1925 sont déjà au nombre de 550. L'Association qui comptait au 1er janvier 1924, 3558 membres, n'en compte plus maintenant que 2880, dont à déduire encore les démissions à fin 1925.

Les engagements actuels de l'entreprise étaient au 31 décembre 1924, les suivants:

Découvert en Banque: 2.700.000 Mk; Acceptations en circulation: 70.000 Mk; Fournisseurs: 180.000 Mk.; Dettes reportées: 50.000 Mk.; Avances pour procès: 100.000 Mk. — *Total:* 3.100.000 Mk.

La perte pour 1924 seule est importante. Le chiffre d'affaires est resté bien en-dessous des prévisions et ne s'élève au total qu'à 991.000 Mk., alors que le budget prévoyait une somme de 3.355.000 Mk. Le déchet se répartit comme suit, entre les diverses entreprises:

Usines réunies des horlogers allemands (Vereinigte Werke Deutscher Uhrmacher): 225.000 Mk. (Budget: 1.200.000 Mk.)

Fabrique d'horlogerie de précision de Glashütte (Deutsche Präzisions-Uhrenfabrik) Mk. 435.000 (Budget: Mk. 1.200.000).

Fabrique de verres de montres de Teuchern (Uhrgläserwerke Teuchern): Mk. 147.000 (Budget: 240 mille).

Fabrique d'horlogerie de Hohenstein-Ernsthal (boîtes): Mk. 42.000 (Budget: Mk. 40.000).

Ateliers de petite mécanique de Glashütte (Feinmechanische Werkstätte): Mk. 142.000 (Budget Mk. 240.000).

Le résultat est donc de 66 % environ inférieur aux prévisions.

Les stocks existants peuvent être évalués à 950.000 marks, soit:

Mk. 270.000 en montres de précision terminées,
Mk. 290.000 en produits mi-finis et
Mk. 375.000 en fournitures diverses.

La Fabrique de montres de précision a renvoyé en 1924, 170 ouvriers; à Teuchern, on a pas travaillé certains jours, par suite de manque de commandes ou de verre brut. Les Usines réunies de Leipzig, sont fermées depuis le 15 décembre 1924. Seuls les entrepôts de Leipzig, Querstrasse 15, sont encore ouverts, mais le 75 % des employés ont dû être renvoyés; il en reste 11. Les ateliers de fine mécanique de Glashütte sont à moitié construits et les moyens financiers manquent pour les terminer. Le département des boîtes de la Fabrique de Hohenstein a encore de l'occupation pour 2 à 3 mois.

Pour faire face à la situation, il serait nécessaire de porter les parts de sociétaires de 500 à 1000 Mk.; si cette solution n'est pas admise, il ne resterait qu'à liquider les fabriques.

Si la situation est devenue si précaire, c'est que les calculs de l'administration ont été déjoués par l'attitude des membres de l'Association, qui, pour la plupart, n'ont pas tenu leurs engagements. La dernière assemblée générale a bien accordé les crédits demandés, mais les membres n'ont, en général, pas opéré leurs versements. Il aurait été bien préférable pour beaucoup d'entre eux de mettre leurs fonds dans l'entreprise plutôt que de les engoufrer dans l'inflation. Des centaines de sociétaires n'ont opéré que des versements de 1 Golmark à la fois, sous prétexte qu'ils n'avaient pas confiance dans l'administration de l'entreprise.

La situation économique générale qui ne permettait pas aux particuliers l'achat de montres chères a aussi influencé défavorablement la marche de l'entreprise. D'un autre côté, des centaines de membres n'ont acheté aucune montre à Glashütte et n'ont rien fait pour contribuer à l'écoulement des produits de leurs fabriques.

La discussion qui suivit le rapport fut si nourrie qu'elle dura de 14 h. ½ à 2 h. ½ du matin; les propositions les plus diverses y furent faites.

La proposition du Conseil de surveillance d'augmenter les parts des sociétaires a été repoussée par l'assemblée, à une faible majorité et il a été procédé à la constitution d'un nouveau Conseil de surveillance chargé d'aviser aux mesures propres à éviter la débâcle de toute l'entreprise. Parmi celles-ci, une a été adoptée d'emblée, c'est la vente des produits de l'entreprise à des non sociétaires.

Le sort réservé à l'entreprise créée par l'Association des horlogers allemands démontre une fois de plus qu'une fabrique d'horlogerie ne s'improvise pas au pied levé, surtout lorsqu'il s'agit d'une montre de bonne qualité et qu'il faut posséder pour cela des connaissances techniques et commerciales spéciales ainsi qu'une expérience qui ne s'acquièrent qu'avec de longues années de pratique.

Créances suisses en Roumanie
nées antérieurement au 11 novembre 1918.

A la suite de pourparlers entre les délégués des créanciers suisses d'une part et les délégués des débiteurs roumains d'autre part pour le règlement des dettes privées, un accord a été conclu le 31 janvier 1925, dans le but de faciliter le paiement de leurs engagements aux débiteurs roumains qui ne peuvent actuellement y faire face par suite des perturbations survenues en matière de change.

L'accord est applicable aux dettes commerciales contractées dans une « monnaie forte », avant la date du 11 novembre 1918, et non encore liquidées par les débiteurs roumains (principal obligé ou garant) envers des créanciers suisses ou ayant leur domicile ou leur siège social en Suisse.

Par dettes en « monnaie forte », il faut comprendre les dettes stipulées en une monnaie dont le cours, au jour de l'entrée en vigueur de l'accord, dépasse trois fois, par rapport au leu roumain, le cours de la parité légale d'avant-guerre et contractées directement par les débiteurs roumains dans la monnaie forte ou pour lesquelles ces débiteurs ont pris à leur charge les risques du change par rapport à cette monnaie forte.

Les conventions particulières entre débiteur et créancier modifiant d'une manière quelconque l'obligation originaire conservent leur entière validité.

A titre tout à fait exceptionnel cependant, le débiteur peut demander au créancier par lettre recommandée, dans un délai de trente jours, dès l'entrée en vigueur de l'accord, la revision de la convention particulière qui a été conclue, si les conditions qui y ont été fixées ne correspondent pas à la situation financière véritable du débiteur. Le créancier a le droit de demander la revision d'une convention particulière dans le délai indiqué dans le cas où le délai de paiement est subordonné à un rapport déterminé entre le cours du leu et celui du franc suisse, c'est-à-dire des conventions comportant de ce fait une échéance indéterminée de la dette.

Les conventions conclues entre parties postérieurement au 3 juin 1923 ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de revision et restent intégralement en vigueur.

L'exécution de l'accord est confiée à l'Office roumain constitué conformément à la loi roumaine du 3 juin 1923 et à l'Office suisse pour les créances en Roumanie, constitué les 5 et 15 juillet 1924.

Les débiteurs admis au bénéfice de l'accord sont tenus de constituer entre les mains de l'Office roumain une garantie à raison de 5 lei pour chaque franc suisse dû, laquelle constituera un gage au profit des créanciers.

Indépendamment de la garantie spécifiée plus haut, le débiteur délivrera à l'Office roumain, qui les fera parvenir à l'Office suisse, des billets de change (cambii) à l'ordre du créancier, faisant mention de l'accord et représentant le montant de sa dette originaire réduit à la cote de 37 % sur la base des dispositions de l'art. 10. Les billets de change devront être renouvelés tous les six mois, sous déduction des amortissements faits.

La souscription de ces billets de change n'emportera pas novation de la dette originaire.

Pour faciliter aux débiteurs roumains la liquidation de leurs dettes commerciales contractées avant le 11 novembre 1918, les créanciers suisses renoncent, sous condition que le débiteur exécute strictement les prescriptions de l'accord, à tous intérêts dus ou à échoir à partir du 1er août 1914, et acceptent l'arrangement suivant pour la liquidation de ces dettes:

a) Pour les dettes nées avant le 1er août 1914, des intérêts conventionnels ou moratoires de 6 % seront calculés jusqu'à la date du 1er août 1914 et ajoutés à la dette initiale. Les débiteurs ne pourront invoquer aucune prescription pour ces intérêts.

Pour les dettes résultant de crédits en comptes courants, les intérêts et commissions conventionnels à cette époque seront calculés jusqu'au 1er août 1914 et les versements effectifs, sans intérêts et commissions, qui auraient pu être faits en faveur du débiteur après le 1er août 1914, seront à ajouter sur chaque compte.

b) Les dettes nées après le 1er août 1914, dans leur montant initial, de même que les dettes contractées avant cette date et majorées, ainsi qu'il a été dit plus haut, des intérêts — constituant les dettes originaires dans le sens de cet accord — sont réduites à une cote de 37 % de leur montant quelle que soit la dépréciation éventuelle du leu à l'avenir.

Les versements qui auraient été effectués avant la signature de l'accord sont définitivement acquis au créancier. Dans ce cas la cote de 37 % se calcule sur le montant de la dette originaire, déduction faite des dits versements.

c) La somme représentant cette cote sera payée par le débiteur en 14 versements semestriels qui ne porteront pas d'intérêts, soit en 10 versements de 2½ % chacun et en 4 versements de 3 % chacun, ces derniers payables dans les années 1927 et 1931.

L'annuité sera payée en deux versements semestriels égaux, les 31 mai et 30 novembre de chaque année, nets d'impôts présents et futurs, à l'Office roumain, dans la monnaie suisse ou dans la monnaie stipulée au contrat.

Le premier versement semestriel de 2½ % sera effectué le 31 mai 1925.

Pour le cas où, dans le courant des 7 années prévues pour l'exécution de l'accord, le change marquerait un cours de cinq lei pour le franc suisse, toute la dette initiale majorée des intérêts dus au 1er août 1914 deviendra immédiatement exigible, sous déduction des versements déjà effectués. Après paiement de la dette initiale majorée des intérêts dus au 1er août 1914 et moyennant que les autres conditions prévues par l'accord aient été remplies le créancier ne pourra formuler aucune autre prétention.

Les débiteurs qui voudront bénéficier de l'accord devront adresser à l'Office roumain, au plus tard deux mois après son entrée en vigueur, une demande écrite d'admission, en effectuant en même temps le dépôt de la garantie prévu, en faveur de leurs créanciers. Cette dernière condition n'est pas exigée des personnes ayant à acquitter une dette civile.

Les débiteurs qui n'auront pas adressé leur demande dans le délai prévu à l'article précédent ou ceux dont la demande aura été rejetée par l'Office roumain ne pourront pas bénéficier de l'accord, ni de la loi roumaine du 3 juin 1923. Au cas où la dette serait arrivée à échéance, elle sera immédiatement exigible. A la demande du créancier, l'Office roumain poursuivra, cas échéant, la réalisation de la créance par voie de faillite.

Le créancier au bénéfice d'une convention particulière pourra demander à l'Office roumain de poursuivre son débiteur, si celui-ci ne remplit pas ses obligations.

Dans le délai de deux mois dès la publication de l'accord en Suisse, les créanciers devront déclarer à l'Office suisse s'ils veulent se placer sous ses dispositions.

Les créanciers qui n'ont pas signé de convention particulière avec leurs débiteurs peuvent demander à l'Office roumain que le paiement de leurs créances intervienne dans les conditions et délais fixés par l'accord. L'Office roumain est tenu de faire droit à ces requêtes.

S'il résulte des constatations effectuées par l'Office roumain que le débiteur travaille avec légèreté ou mauvaise foi à diminuer son patrimoine, ou si le débiteur fait des déclarations inexactes au détriment de son créancier, l'Office roumain délivrera de son chef ou à la demande de l'Office suisse un certificat constatant le montant de toute la créance initiale (100 %) majorée d'intérêts moratoires à 6 % dans le cas d'une dette commerciale et 5 % dans le cas d'une dette civile et déclarant le débiteur déchu des avantages que lui conférait le présent accord. Il remettra à l'Office suisse la garantie déposée, laissant le créancier libre d'agir à sa guise pour réaliser au mieux sa créance. Le débiteur ne peut alors bénéficier des délais prévus par la loi roumaine du 3 juin 1923.

De même, si le débiteur ou celui qui lui a succédé dans ses obligations n'effectue pas, sans toutefois se trouver dans l'un des cas visés à l'alinéa précédent, les versements auxquels il est tenu par l'accord, la dette intégrale devient immédiatement exigible, sous déduction des versements effectués. Le créancier aura le droit de réclamer, pour les dettes commerciales, le paiement de toute la créance initiale (100 pour cent) majorée d'intérêts moratoires à 6 %.

Dans le cas de l'alinéa ci-dessus, le débiteur pourra faire cesser toutes mesures de contrainte en payant le 37 % pour une dette commerciale à l'Office roumain au plus tard dans un délai de trois mois dès le début des poursuites. Ce paiement, effectué dans les conditions indiquées, éteindra toute prétention du créancier.

Toutes les décisions de l'Office roumain prises en conformité des dispositions du présent accord, ainsi que celles rendues en vertu d'une sentence arbitrale sont définitives et les instances judiciaires ne pourront les réformer en aucune manière, les parties ayant convenu d'accorder l'autorité de la chose jugée à toutes leurs décisions, sans droits d'opposition, appel, contestation ou recours de la part des parties.

Les tribunaux roumains revêtiront ces décisions de la formule exécutoire et les feront exécuter d'urgence par les agents prévus par l'accord.

Si des conditions plus avantageuses que celles prévues dans l'accord étaient concédées à des créanciers d'autres pays par des traités d'Etat ou par des conventions collectives entre particuliers, les créanciers suisses bénéficieront de la clause de la nation la plus favorisée.

Les créanciers horlogers suisses de débiteurs roumains qui n'ont pas encore fait inscrire leurs créances sont avisées qu'ils peuvent encore s'annoncer d'ici à fin courant à *l'Information Horlogère Suisse*, à La Chaux-de-Fonds chargée par la Chambre suisse de l'Horlogerie d'intervenir dans la conclusion de l'accord et de s'occuper de la liquidation des créances qui en furent l'objet.

Les créanciers qui ne se seraient pas encore fait inscrire dans l'arrangement du 13 juin 1924 relatif aux créances postérieures au 11 novembre 1918, peuvent encore le faire jusqu'à fin février, dernier délai.

Informations

Tarif marchandises sur les Chemins de fer fédéraux.

La réduction du tarif marchandises est actuellement à l'étude à la Direction générale des Chemins de fer fédéraux. Un projet d'échelonnement des taxes de parcours a été établi. Il entrerait en vigueur le 1er juillet 1925, sous réserve que les résultats d'exploitation des Chemins de fer fédéraux ne fléchissent pas dans les prochains temps.

Cet échelonnement prévoit une diminution sur les taux actuels de 15 % pour les distances de 1-50 km, de 25 % pour les distances de 51—100, la taxe serait augmentée de 5 % pour les distances de 101 à 150 et de 10 % pour les distances de 201 à 300. Elle reste la même pour les distances de 151 à 200 et de 301 et plus.

En ce qui concerne les parcours de 101 à 150 et de 201 à 300 km., il convient de remarquer qu'ils bénéficient aussi de la réduction opérée sur les distances de 1 à 50 et de 51 à 100 km., de sorte que sur la totalité de la taxe, il y a une réduction par rapport aux taux actuels. Voici, à titre d'exemple, quelles seraient les nouvelles taxes de divers parcours, en centimes par 100 kg., pour les marchandises en grande vitesse et pour les chargements complets du tarif spécial Ia:

Km.	Grande vitesse		Ia	
	Nouvelle taxe	Taxe actuelle	Nouvelle taxe	Taxe actuelle
20.....	237	244	64	67
80.....	757	796	225	240
110.....	999	1049	296	316
170.....	1386	1427	410	428
230.....	1631	1662	482	497
300.....	1845	1852	545	553

D'après les calculs des chemins de fer fédéraux cette réduction de taxe entraînerait pour eux une diminution de recettes d'environ 10 millions de francs par an; par égard pour leur situation financière, ils n'estiment pas pouvoir faire un plus grand sacrifice pour le moment.

Douanes

Les négociations avec l'Autriche.

Les négociations avec l'Autriche en vue de la conclusion d'un traité de commerce austro-suisse seront entamées le 16 mars à Zurich; les pourparlers concernant la suppression des interdictions d'importations et d'exportations Suisses et Autrichiennes seront repris à cette occasion.

France. — Projet de revision partielle du tarif des douanes.

Nous croyons savoir que la Commission des douanes de la Chambre n'accepterait pas le projet du Gouvernement et y substituerait un autre plan de revision générale, maintenant les coefficients, supprimés dans le projet actuel. Cette décision aurait évidemment pour effet de retarder le dépôt du rapport de la Commission, lequel ne pourrait guère être établi avant les vacances de Pâques. Il est donc probable que la Chambre ne pourra discuter et voter la revision avant le mois de juillet. En attendant, des négociations vont être entamées avec le Gouvernement français au sujet de l'accord du 1er juin 1921 concernant les contingents pour l'exportation d'horlogerie.

Postes, Télégraphes et Téléphones, etc.

Marchandises à destination de l'étranger.

La direction générale des C. F. F. rend attentif au fait que les envois doivent être affranchis à destination de l'Autriche, jusqu'à la frontière austro-suisse, de la Pologne, jusqu'à la frontière polonaise, de la Yougoslavie, jusqu'à la frontière yougoslave. Les remboursements et débours ne sont pas admis sur les expéditions pour ces trois pays.

Chronique des Associations patronales

L'Information horlogère.

L'assemblée générale de cette utile institution de l'industrie horlogère suisse a eu lieu à La Chaux-de-Fonds le 6 courant sous la présidence de Monsieur Girard-Gallet.

Elle réunissait une trentaine de participants.

Monsieur P. C. Jeanneret, Directeur de l'Information, présente le rapport de gestion sur l'exercice 1924. Il fait remarquer que cette année marque un tournant très important pour l'institution, par suite de la liquidation du Syndicat des fabricants suisses de montres or. Créée en 1913 par ce syndicat, l'Information a été soutenue par lui durant cette période d'une façon très libérale et très efficace. Il est bon de le rappeler ici et de lui en exprimer toute notre reconnaissance.

Ainsi donc, depuis novembre 1924, l'Information vit de sa propre vie et doit faire face à elle seule aux charges qui lui incombent, ce qui augmentera le budget des dépenses d'environ fr. 14.000 qui devront être compensées par une hausse minime de cotisations, l'augmentation du nombre de membres et le développement des affaires.

La publication du Bulletin Mensuel commencée dans le courant de 1924 a donné de bons résultats; tout en étant très utile aux sociétaires par ses renseignements, il fait une excellente réclame à l'institution.

Sur l'activité de l'Information, le rapport donne les renseignements suivants:

Renseignements. 6280 renseignements ont été donnés, soit une augmentation de 34,1 % sur 1923.

332 carnets et 258 feuilles de timbres ont été délivrés aux sociétaires.

389 sociétaires utilisent les carnets de renseignements.

Contentieux. L'Information est intervenue dans 495 cas, représentant une somme de frs. 1.350.000; elle a représenté des créanciers, dans nombre d'arrangements, de concordats et de faillites, ainsi que conjointement avec la Chambre suisse de l'Horlogerie, dans les conventions générales pour le règlement des dettes dues par les débiteurs polonais et roumains.

Les recettes de 1924 se sont élevées à fr. 55.373,25 et les dépenses à fr. 54.524,95 laissant ainsi un léger boni de fr. 848,30.

L'assemblée générale a approuvé les comptes et la gestion à l'unanimité des membres présents et avec remerciements au Comité et spécialement au Directeur pour l'activité et le savoir faire déployés par lui dans l'exercice de son mandat.

Elle a désigné pour faire partie du Conseil d'administration MM. René Dreyfus et Robert Schaub, tous deux fabricants d'horlogerie.

Nécrologie

† Charles-Ferdinand Perret.

C'est avec une douloureuse stupéfaction que nous avons appris le décès de Monsieur Charles-Ferdinand Perret, qui a été enlevé subitement à l'affection de sa famille et des siens, dimanche soir à l'âge de 61 ans.

Mercredi passé, lors de la distribution des prix aux régleurs pour le concours des chronomètres à l'Observatoire de Neuchâtel, M. Perret qui avait obtenu un succès, d'ailleurs très mérité, paraissait en parfaite santé; il a pris part à la discussion avec sa vivacité ordinaire et rien ne pouvait faire supposer à ce moment-là que ses jours étaient comptés.

Avec le défunt la chronométrie suisse perd un fidèle et fervent adepte.

Il serait trop long de rappeler ici, les services rendus dans ce domaine par Charles-Ferdinand Perret et d'énumérer les innombrables concours de chronométrie auxquels il a participé comme régleur; rappelons toutefois les brillants résultats obtenus par lui lors du concours international de chronométrie en 1923 et lors du dernier concours de 1924 où, sur les 7 récompenses instituées par le « Prix Guillaume », il réussit à en obtenir 3.

Le défunt qui était la franchise même, était très estimé et écouté dans le monde horloger, à cause de ses connaissances techniques étendues et de son bon sens.

La « Fédération Horlogère » se fait un pieux devoir d'adresser à sa famille, l'expression de toute sa sympathie et de ses sincères condoléances.

Registre du commerce

Raisons sociales.
Enregistrements:

11/II/25. — *L'Emeraude S. A.*, soc. an., achat, vente, importation et exportation de bijoux, perles et pierres fines et toutes opérations se rattachant au but principal. Siège à Genève, rue du Stand 60. Durée illimitée. Capital 10.000 fr. en dix actions nominatives. La soc. est valablement engagée par la signature d'un administrateur. Le premier cons. d'adm. est composé d'un seul adm.: Edouard Folliet. avocat de Vernier.

11/II/25. — *Louis Rebetez*, (de Porrentruy), fabricant de pierres fines pour l'horlogerie, à Fontenais.

11/II/25. — *Edouard Pellet*, d'Orbe, chef de la *Maison Aviation*, fabrication, achat et vente d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, Grenier 36.

Modifications:

13/II/25. — La soc. an. *Ad. Allemann & Sohn, A. G.* (Ad. A. & fils S. A.), a décidé sa liquidation. Cette liquidation sera effectuée par la soc. actuelle qui ajoute les mots « en liquidation » à sa raison sociale.

11/II/25. — *Paul-Albert Kocher*, administrateur de la soc. an. « Kolos S. A. », a démissionné et a été remplacé par *Simon Lokschin*, de La Chaux-de-Fonds, fabricant d'horlogerie.

Radiations:

10/II/25. — La soc. en comm. *Seylaz & Cie*, commerce de fournitures d'horlogerie en gros, Genève, est dissoute.

11/II/25. — La soc. an. *Maison Aviation*, siège à La Chaux-de-Fonds, est dissoute.

Faillites.
Etat de collocation.

Schoepf-Bussi, Louis, horlogerie, rue des Terreaux, 25, La Chaux-de-Fonds.
Délai pour intenter action en opposition: 24 février 1925.

COTES

17 février 1925

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 133.— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3525,— »
» laminé, pour doreurs	» 3575,— »
Platine manufacturé	fr. 23,70 le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 4 en vigueur dès le 27 janvier 1925.

Londres	Comptant 16 févr.	Comptant 13 févr.	A terme 16 févr.	A terme 13 févr.
Cuivre	64 15/16	65 3/16	65 15/16	66 3/16
Electrolytique	69 3/4	70 —	70 1/4	70 1/4
Etain	263 7/8	264 11/16	266 11/16	267 13/16
Plomb	39 1/4	38 1/4	37 3/4	37 3/8
Zinc	36 5/8	36 3/8	36 1/8	35 7/8

Paris	16 févr.	14 févr.	13 févr.	—
Argent	—	460	450	—
Or	—	13.500	13.300	—
Platine	—	74.000	73.000	—
Londres				
Or	86/8	—	86/8	—
Argent	32 1/4	32 1/4	32 3/16	—
New-York				
Argent	—	68 3/8	—	—

Change sur Paris . . . . . fr. 27.25

Escompte et change

			Parité en fr. suisses	Escompte %	Demande	Offre
Suisse				4 à 4 1/2		
France	100	Frs	100.—	7	27.25	27.65
Gr. Bretagne	1	Liv. st.	25.22	4	24.77	24.82
U. S. A.	1	Dollar	5.18	3	5 18	5.205
Canada	1	Dollar	5.18	—	5.17	5 20
Belgique	100	Frs	100.—	5 1/2	26.15	26.45
Italie	100	Lires	100.—	5 1/2	21.30	21.50
Espagne	100	Pesetas	100.—	5	73.50	74 —
Portugal	100	Escudos	560.—	9	22 —	26.—
Hollande	100	Florins	208.32	4	208 50	209 —
Allemagne	100	Reichsmk	123.45	10	123.40	123.90
Autriche	100	Cour.	105.—	13	72.50*	73.50*
Hongrie	100	Cour.	105.—	12 1/2	70.—*	74.—*
Tchécoslov.	100	Cour.	105.—	6	15 325	15.425
Russie	100	Roubles	266.67	—	—	—
Suède	100	Cr. sk.	138.89	5 1/2	139.60	140.30
Norvège	100	Cr. sk.	138.89	6 1/2	78.60	79.60
Danemark	100	Cr. sk.	138.89	7	92.—	93.—
Bulgarie	100	Leva	100.—	6 1/2	3.70	3.85
Roumanie	100	Lei	100.—	6	2.60	2.75
Yougoslavie	100	Dinars	100.—	6	8.40	8 60
Grèce	100	Drachm.	100.—	7 1/2	8.60	9.25
Pologne	100	Zloty	123.46	10	99.—	101.—
Turquie	1	Liv. turq.	22.78	—	2.60	2.80
Finlande	100	Mks finl.	100.—	9	12 70	13.20
Argentine	100	Pesos	220.—	6 1/2	202.—	210.—
Brésil	100	Milreis	165.—	—	57.50	67.50
Indes	100	Roupies	168.—	6	165.—	185.—
Japon	100	Yens	258.—	8	190.—	210.—

*) par million.

Cours du diamant brut

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boort	fr. 19,90 à fr. 20,20 le karat.
Eclats de diamant pur	» 19,70 » » 19,90 »
Poudre de bruteur	» 2,50 » » — »

(Communiqué par *Lucien Baszanger, Genève*).

Photogravure - Galvanoplastie
Reliure - Papeterie
Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16

A. AUBRY-GOSTELY

Succ. de Gindrat-Delachaux & Cie

LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)

// Montres ancre, 8 jours, en tous genres //

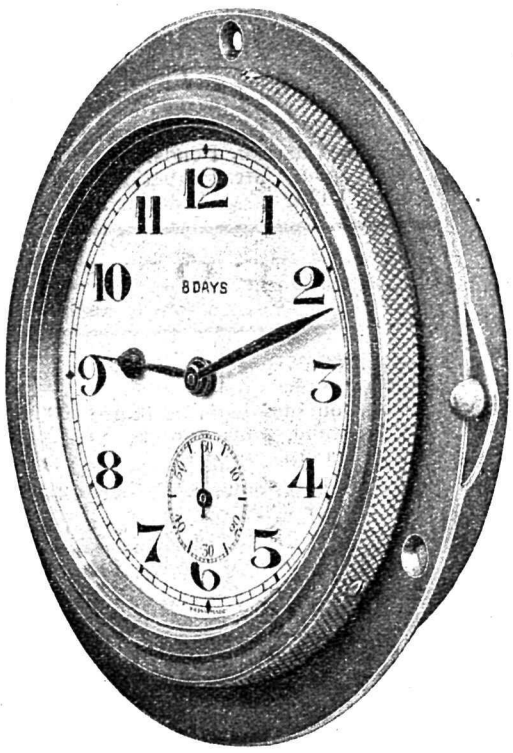

N° 43. — Grandeur naturelle d'étui nickelé.
Remontoir et mise à l'heure par la lunette.

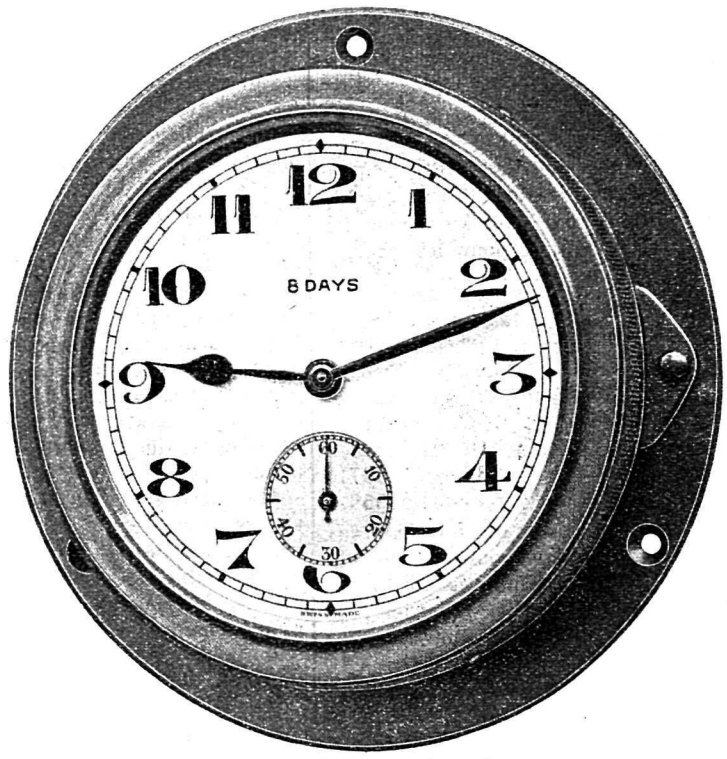

N° 44. — Grandeur naturelle d'étui nickelé.
Remontoir et mise à l'heure par la lunette.

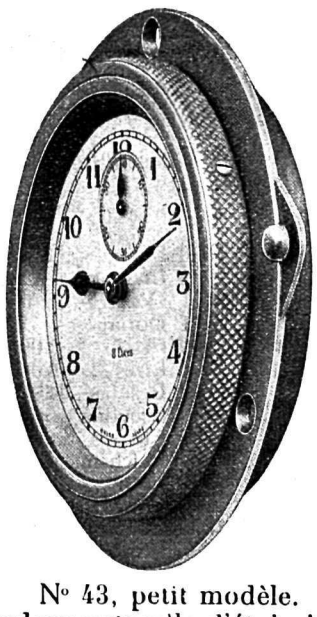

N° 43, petit modèle.
Grandeur naturelle d'étui nickelé.
Remontoir et mise à l'heure par la lunette.

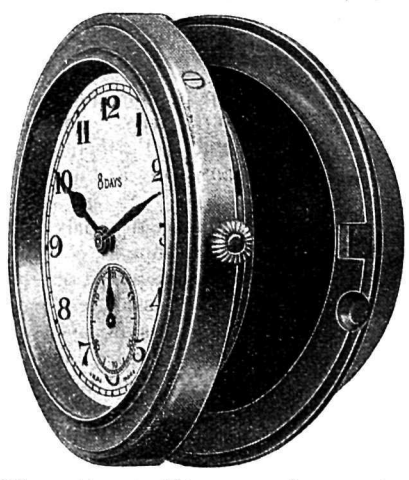

N° 26, petit modèle, grandeur naturelle.
Etui nickelé. Remontoir
et mise à l'heure par l'arrière.

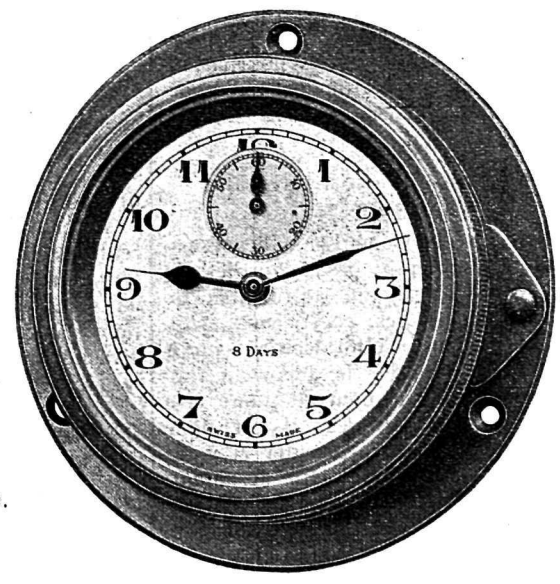

N° 44, petit modèle.
Grandeur naturelle d'étui nickelé.
Remontoir et mise à l'heure par la lunette.

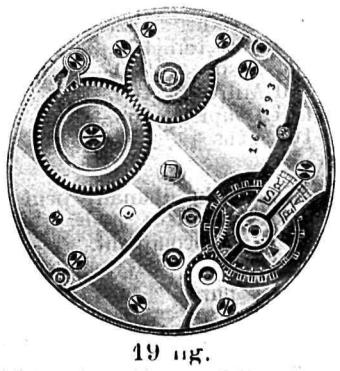

19 lig.

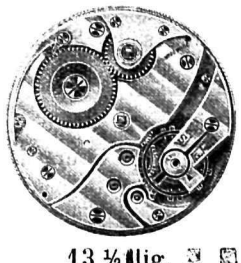

13 ½ lig.

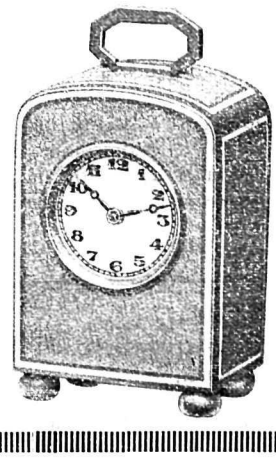

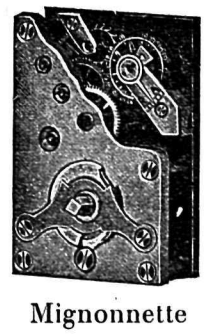

Mignonnette

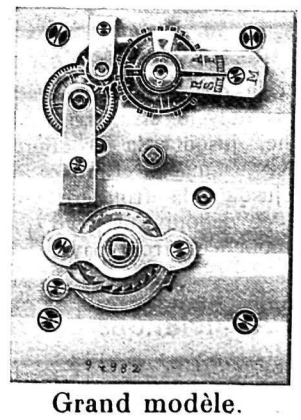

Grand modèle.

GENÈVE 3 TERREAUX DU TEMPLE

ACIER POLDI

GENÈVE 3 TERREAUX DU TEMPLE

JURA WATCH Co., Delémont Swiss

Manufacture de Montres Roskopf soignées et à bon marché pour tous pays.

La plus grande production en savonnettes électro et dorées simple et garanties à l'acide.

Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Angleterre et Colonies.

923 **Continuellement des nouveautés.**

Fabrique „L'ESSOR", Court

Rossé & Affolter

Téléphone No 12

Assortiment 8 lig. **Calibre 5 1/2 lig. ovale** Assortiment 8 3/4 lig.

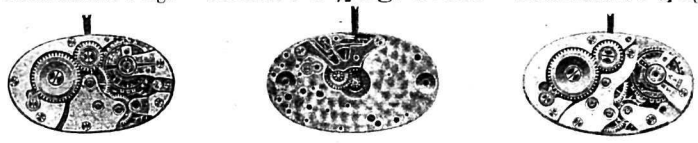

Dimensions 13 m/m × 22 m/m — Hauteur 3,25 m/m

Calibres ronds 7 3/4, 8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2 lig., savonnettes et lépines.

La fabrique ne termine pas la montre.

Décolletage de précision en tous genres et pour toutes industries. 2288

Spécialité: Pignons de finissage à pivots levés.

LS. PERRET & FILS

Ressorts de montres en qualité soignée

Doubs 147 LA CHAUX-DE-FONDS Maison fondée en 1857

Spécialité de ressorts renversés ou spiralés pour petites pièces ancre depuis 5 lignes

Genres américains et anglais.

CHRONOMETRES DE MARINE. — PENDULES SOIGNÉES

TÉLÉPHONE 448 593

Optima S. A., Grenchen

DERNIÈRE CRÉATION

// Mouvement 10 1/2 lignes //

qualité soignée

Demandez derniers prix et échantillons. 3142

HENRI HAUSER S.A. Madretsch-Bienne

Fabrique de Machines de précision

Téléphone 53 Maison fondée en 1896

HAUTE PRÉCISION !

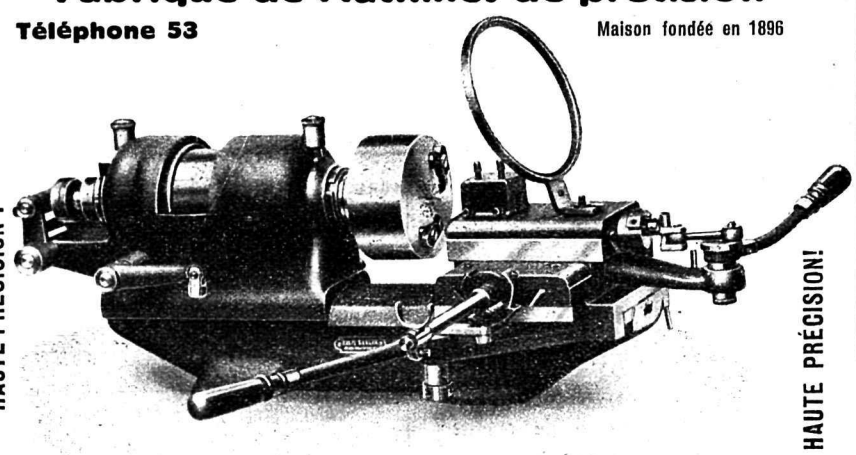

HAUTE PRÉCISION!

Machine à main à tourner les noyures, No 4.

Spécialités: Machines à sertir simple 12 H., dernier modèle 1925, avec ou sans extraction spéciale.

Machine à sertir, système Quille — Machines à sertir verticale.

Machine à sertir Fidus.

Quilles de sertissages av. ajustement cylindriques ou coniques.

Quilles à sertir les ponts. 2839

Tours à tourner. — Fraiseuses horizontales et verticales.

Plaques brutes. Machines pour polir les aciers. **Plaques de travail.**

H. BUECHE-ROSSÉ

Téléphone 18 **COURT** (Jura bernois)

BARILLETS en tous genres

à tout degré d'avancement. 1401

— **Livraison rapide et soignée.** —

Arbres de Barillets soignés

sont livrés avantageusement par

Célestin Konrad

FABRIQUE «AZURÉA» MOUTIER 2914

Hermann Fatton S. A.

GENÈVE 822

Représentants des Grandes Aciéries MARSH BROTHERS & Co, SHEFFIELD

Aciers laminés pour pièces d'horlogerie,
Aciers étirés extra pour décolletages
Aciers argent en tringles et en pieds
Aciers rapides Marsh Extra Special
Aciers Wolfram pour burins
Aciers pour ressorts à boudin
Aciers pour transmissions
Aciers Martin, etc.

Grand stock. Prix avantageux.

NIVIA WATCH Co

VIATTE & GUENIN, Bienne

Téléph. 1068 **Rue des Vergers 45** Télégr. NIVIA

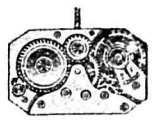

4 3/4 lig.
Mouvements et montres ancre 4 3/4, 5, 5 1/4, 5 1/2, 6 1/2, 6 3/4 7 3/4, 8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2 lig.

7 3/4 lig.

5 lig. 3072
Qualité soignée
Réglage précis
Prix spéciaux par série

Pierres fines pour l'Horlogerie

RUBIS SCIENTIFIQUES

Qualité soignée en tous genres

fabriqués entièrement (brut compris), par

THEURILLAT & Cie

PORRENTRUY

Grenat, Saphir, Rubis, etc.

Livraison par retour. 2291

— Transports internationaux — Agence de Voyages et Maritime —

J. Véron, Grauer & Cie (Ch. Maurel)

La Chaux-de-Fonds

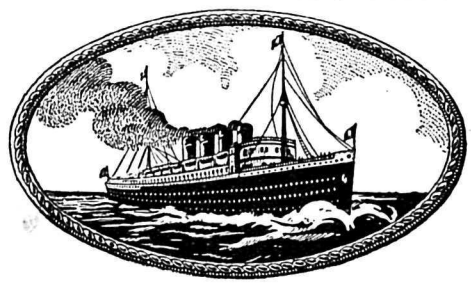

Billets de Chemins de fer et Passages maritimes

Agence officielle :

Compagnie Générale Transatlantique
Compagnie des Chargeurs Réunis
Cie Sud-Atlantique
Sté Gle de Transports Marit. à vapeur
Cie des Messageries Maritimes.

Pour tous les ports desservis par la Cie des Messageries maritimes délivrance immédiate des connaissements 1283

Déménagements. - Vastes garde-meubles modernes

Renseignements et devis gratuits

LA ROMAINE

EMILE LEUTHOLD

Fabrique de cadrans métal et argent

78, rue Numa Droz LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 13.42

livre tous les genres à des prix sans concurrence. 2769

-:- Essayez, c'est continuer. -:-

Fabrique de Boîtes de montres en or
tous genres et tous titres

A. A. LEUBA & Co

Téléphone 12.12 **Rue des Sorbiers 19**

LA CHAUX-DE-FONDS

Prix très avantageux par séries 2577

SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 120.000.000 Réserves: Fr. 33.000.000

A partir du 15 décembre 1924:
Obligations (Bons de caisse)
pour une durée de **3** à **5** ans, au taux de **5 %**
Intérêts semestriels
Timbre fédéral d'émission à notre charge
Titres admis comme placements pupillaires dans le canton
LIVRETS DE DÉPOTS
4% jusq. concurrence de fr. 10.000
Comptes-courants et de crédits
Lettres de Crédit sur la Suisse et l'Etranger.

Valeurs de placement - Achat - Vente
Ordres en Bourses suisses et étrangères
Garde et gérance de titres.
Encaissement de coupons
Location de compartiments de Coffres-forts **(Safe-Deposit)**
Métaux précieux - Achat et Vente
Or, Argent, Platine - Dégrossissage.
Or fin pour Doreurs. Or pour Dentistes. 1790

Décoration et fabrication de boîtes de montres

OR ET PLATINE

ATELIER DE POLISSAGE — BRACELETS EXTENSIBLES

+ J. BONNET +

BIJOUTERIE - JOAILLERIE 2860

Tél. 12.25 **LA CHAUX-DE-FONDS, Rue Numa Droz 141**

MÉTAUX PRÉCIEUX

Fonte — Essai — Achat et Vente

Or fin pour doreurs et pour alliages — **Argent** fin en grenailles
Platine pur en plaques — **Ors blancs,** qualité extra 597

HOCHREUTINER & ROBERT S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Télégr.: Hochreutiner. Serre 40 Téléphone 74

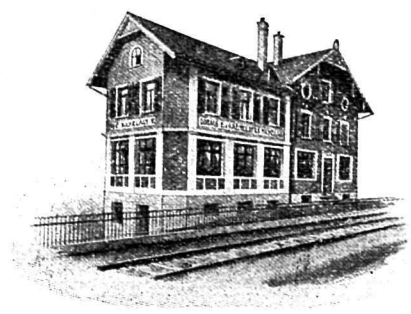

La Maison

E. von Kaenel & Fils

à St-Imier

soigne d'une façon irréprochable, l'exécution de

Dorages **Nickelages**

Prix modérés **Argentages** Téléphone 2.53

de mouvements et roues en tous genres. 3011

Bijouterie - Joaillerie - Décoration
Bijoux - Montres

tous genres, or et platine, en qualité soignée

PELLARIN & CO.

fabricants 3060

Téléph. Mt. Blanc 38.32. — Quai des Bergues 21, GENÈVE

Banque Fédérale

Société Anonyme

La Chaux-de-Fonds

Ouverture de Comptes créanciers et débiteurs.
Avances sur Titres.
Placement de Fonds.
Ordres de Bourse.
Changes.
Matières Or et Argent.
Location de Coffres-forts.

— Toutes opérations de Banque. —

Tréfileries Réunies S.A.

BIENNE (Suisse)

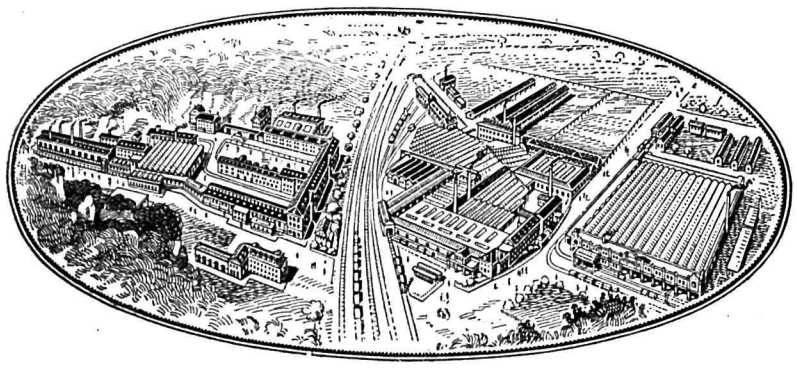

Fils d'acier
trempable,
tréfilé avec précision,
pour pignons, vis, etc.

Aciers laminés à froid
en rouleaux,
pour carrures, fonds,
cuvettes, etc.

Fers et Aciers étirés
en tous profils
pour mécanique et décolletage

558

Fabrique de Réveils „LOOPING"

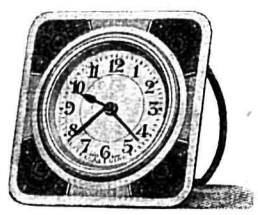

Réveils de Voyage
Boîtes-Réveils
Chevalets-Réveils
Portefeuilles-Réveils
Demandez notre Prospectus illustré
Pendulettes-Réveils onyx variés

G. DROZ-MEYLAN

1911 **Cormondrèche-Neuchâtel** Téléphone 16

DORAGES

Mouvements grenés à la poudre d'argent
Mouvements genre américain
Roues adoucies et grenées 2200

Soignés Livraisons rapides. **Séries**

VVE DE LS. ESTOPPEY-ADDOR & FILS

Maison fondée en 1880 BIENNE, Wasen 32 Téléphone 92

SERTISSAGES

en tous genres et toutes grandeurs, depuis 4 1/4 lignes

Travail prompt et soigné. Prix modérés.

ALBERT STEINMANN, La Chaux-de-Fonds

Téléphone 14.59 2199 **Léopold Robert 109, 2me étage**

Notre devise: J P M Toujours mieux!

Marque déposée

Machines automatiques

à décolleter spéciales pr pièces d'horlogerie

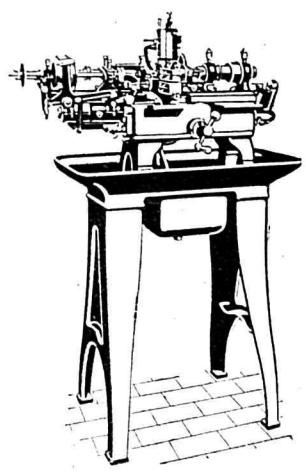

Haute précision

Demandez notre catalogue: 2254

JOSEPH PÉTERMANN

MOUTIER (SUISSE)

Fabrique de secrets à vis et américains, en tous genres

F. BERGEON & Co

16, rue Daniel JeanRichard LA CHAUX-DE-FONDS Rue Daniel JeanRichard, 16

Téléphone 3.34. — Compte de chèque postal IV B 728

SPÉCIALITÉ: Secrets talons détachés

Le rêve des acheveurs. — Essayer, c'est continuer.

Travail prompt et soigné. 1224

Tous les genres ROSKOPF

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A.

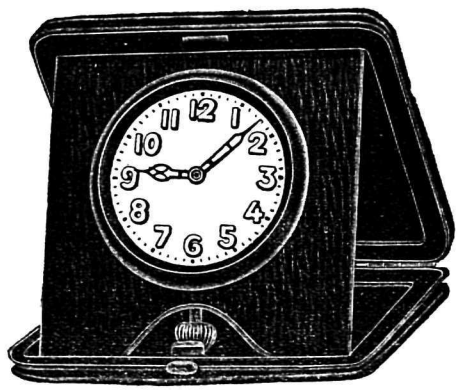

Montre Portefeuille

19/21 et 21/24 lignes.

Tirette avec ou sans seconde, cadran blanc, cadran radium. 2902

Tous les genres ROSKOPF

Manufacture d'Horlogerie

ROLAND RUEFLI

TÉLÉPHONE 3.33 GRANGES (SOLEURE-SUISSE)

NOUVEAU

Hauteur
Longueur
Largeur

comme avec échappement 9 3/4 lignes

6 1/2 lig. ovale, échapp. 10 1/2 lig. ancre

Réglage et marche garantis. Prix très avantageux.

Montres et Mouvements seuls

ancre, ronds et de forme, de 5 à 10 1/2 lig., sont livrés régulièrement en très bonne qualité. 2952

— **Demandez prix et échantillons.** —

OPTIMA S.A., Grenchen

DERNIÈRE CRÉATION

Mouvement 4 1/2 lignes

11,6 mm × 18 mm., hauteur 3,1 mm. 3143

Demandez derniers prix et échantillons.

Téléphone 2. Télégr.: **Wega, Grenchen.**

Demandez les catalogues.

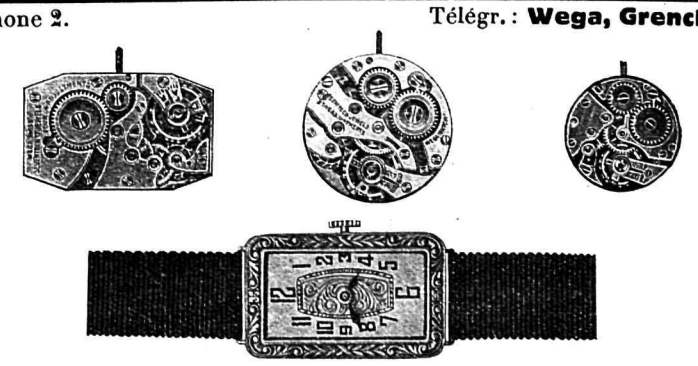

Demandez les catalogues.

WEGA WATCH, GRENCHEN (SUISSE)

Spécialités: Montres et Mouvements seuls, ancre, rondes et de forme, pour tous pays, de 5 à 10 1/2 lig., qualité soignée.

Prix avantageux. 517 Livraisons rapides.

6 3/4 lig., c. 411
assort. 10 1/2 lig.
Larg. 1520 - Long. 2460

10 1/2 lig., c. 390

9 lig., c. 355 cyl.
bascule

10 1/2 lig., c. 128

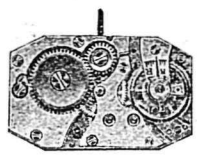

6 3/4 lig., c. 290 cyl.
Larg. 1520 - Long. 2460

8 3/4 lig., c. 361

FABRIQUE D'ÉBAUCHES ETA

SCHILD FRÈRES & Co.

GRENCHEN (Suisse)

8 3/4 lig., c. 406
cyl.

6 1/2 lig. c. 425
assort. 10 lig.
Larg. 1480 - Long. 2495

5 1/4 lig., c. 370
assort. 8 3/4 lig.
Larg. 1280 - Long. 1920

6 lig. c. 345 ancre
assort. 8 3/4 lig. 14 × 22,7 mm.

5 1/4 lig., c. 420 cyl.
Larg. 1280 - Long. 1920

6 1/2 lig., c. 415 cyl.
Larg. 1480 - Long. 2495

Remontage facile. **Nos ébauches n'exigent aucun numérotage.** **Interchangeabilité absolue.**

2836

Grâce à son support breveté, la machine ***„SIMPLEX"*** *taille tous les pignons, y compris les plus petits pignons d'échappements* ***sans aucune vibration.***

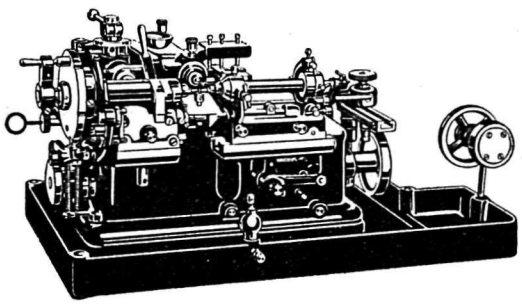

De ce fait, le polissage après la trempe s'opère avec beaucoup plus de facilité et sans déformation des ailes. 1847

ANDRÉ BECHLER

Moutier (Suisse)

ADOLPHE ADLER

3, RUE ADRIEN LACHENAL, 3
GENÈVE

Brillants et Roses

ACHATS TAILLERIES VENTES

Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 2608

Equarrissoirs tous genres

à pivots, aux chaussées et charnières
sont livrés par la maison 2654

Matile & Roetlisberger

à **Besançon - St-Claude** (Doubs)

Silena W. Co., Büren s. A.

Spécialités d'articles brevetés en petites pièces ancre. 3081

Demandez s. v. p. prix et échantillons.

La Nouvelle s. A.

FABRIQUE DE CARTONNAGES

Téléphone 9.18 Place du Petit St-Jean 43, **FRIBOURG**

Spécialité de cartons pour l'horlogerie

Cartons plats — Cartons d'établis 2768

Boîtes rondes **Boîtes fantaisies**

RESSORTS DE MONTRES

Marque déposée vous donnant toute garantie. 979

Tout genre, depuis 5 à 30 lig.

Qualité soignée et bon courant.

GEISER & IMHOF, TEMPLE ALLEMAND 91 - 93 - 95

Commission. CHAUX-DE-FONDS Exportation.

Cartonnages pour Horlogerie

ED. SCHÜTZ-MATHEY

CHAUX-DE-FONDS-BIENNE

Avis aux fabricants d'horlogerie

Fabrique de pierres fines, cherche encore quelques maisons sérieuses, pouvant sortir régulièrement des commandes.

Veuillez demander offres et échantillons sous chiffre **H 1174 U** à **Publicitas Bienne.** 2872

Fabrique de montres de poche

(Allemagne)

se trouvant sous la direction d'une personnalité horlogère connue et de 1er ordre, disposant de locaux modernes et installée avec les derniers perfectionnements, étant déjà en relations d'affaires suivies et agréables avec 120 grossistes, cherche la

représentation exclusive

d'un bon mouvement cylindre et ancre, pour son propre compte.

Faire offres sous **Präzision,** à la **direction** de **l'Hôtel Bielerhof, Bienne.** 3120

ACHAT ET VENTE

Machines automatiques à pivoter

fonctionnement et rendement parfait, sont **à vendre**, à conditions particulièrement avantageuses.

Adresser offres sous chiffre **P 9022 S** à **Publicitas St-Imier.** 3073

A vendre

pour cause de santé une jolie petite

fabrique d'assortiments

avec outillage moderne, appartement de maître, chauffage central, grand dégagement, jardin d'agrément, situation agréable.

Adresser offres sous chiffre **P 21245 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 3092

ROSKOPF

19 lig. savonnette électro et lépines tous genres, sont fournies avantageusement par **E. Comment, Beurnevésin** (Suisse). 3007

A VENDRE

maison d'habitation avec atelier

pour 25-30 ouvriers et bureau, aux environs de Bienne. Les deux immeubles sont bâtis très solidement et bien installés. La maison d'habitation comprend 5 chambres, chambre de bain, grande buanderie etc. Grand et beau jardin. Le tout très bien entretenu est **vendu à bas prix pour cause de départ.**

Offres sous chiffre **C 1341 V** à **Publicitas Bienne.** 3110

Maison de premier ordre

demande offres pour mouvements ronds, 8 3/4, 10 1/2, 12 et 17 lig., qualité courante et soignée, également mouvements de forme.

Faire offres détaillées avec derniers prix pour commandes importantes et régulières s. chiffre **P 21258 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 3100

WALTHAM

On offre un lot de mouvements Waltham, à des prix au dessous de ceux de la fabrique en :

16 sizes, O. F. N. 620.
0 » » » » 100.
0 » Hunter, N., 160.
Jewel Serie et Hunter : Ruby et Riverside et Chronometer Boxes 8 days.
Desk Clocks 8 days, N. 1256 T.

Prière d'écrire avec prix s. chiff. **P 21252 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 3099

MOUVEMENTS 12 Size

à prix très avantageux sont offerts par fabrique ayant grande production.

Ecrire sous chiffres **P 5672 J** à **Publicitas, St-Imier.** 3127

A VENDRE

l'outillage et les machines pour la fabrication d'ébauches 9 3/4 et 8 3/4 lignes avec fournitures.

S'adresser sous chiffre **U 1382 U** à **Publicitas St-Imier.** 3138

OFFRES D'EMPLOIS

Commis de fabrication routiné

est demandé par importante fabrique de Bienne.
Les connaissances suivantes sont exigées : département de cadrans, boîtes, expédition, factures, sténographie. Inutile de postuler pour personne ne pouvant pas remplir ces conditions.
Faire offres sous chiffre **D 1342 U** à **Publicitas Bienne.** 3108

La Tavannes Watch Co., S.A., à Tavannes

cherche

une maîtresse de réglage

pour classe de réglage dans sa fabrique (10 à 12 apprenties).
Connaissances complètes du réglage grandes et petites pièces sont nécessaires. 3097
Offres sérieuses seules seront considérées.
La classe de réglage commencerait le 15 avril.

DEMANDES D'EMPLOIS

Commis de fabrication

routiné, boîtes, cadrans, décors, mise en chantier, cherche place stable à La Chaux-de-Fonds, pour époque à convenir.
Références à disposition.
Adresser offres sous chiffre **P 15749 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 3071

Chef comptable

caissier et organisateur expérimenté (Suisse, 49 ans, marié), connaissance des 3 langues nationales et de l'anglais, cherche **collaboration**, évent. comme **employé intéressé**, dans industrie ou commerce. — Discrétion assurée, références de 1er ordre.
Offres sous chiffre **P 21233 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 3075

DIVERS

PRESSANT

Grossiste demande derniers prix pour grandes séries, pour articles suivants :

Lépine métal, ancre, 10 r., en 16 et 18''' cuv. mét.
» » » Borgel, 10 r., 16 et 18''' cuv. mét.
» argent, » 10 ou 15 r., 16 et 18''' cuv. argt.
» » niel écusson, » » » » »
» » Borgel, » » » » »
» » » niel, » » » » »
» métal, cyl., 3/4 platine, avec et sans rubis.
» bracelet, 13''' métal, ancre, 10 ou 15 rubis.
» » » argent » » » » »
» » 9''' or, 18 k., cyl., 10 rubis.
» » 10 1/2''' or 18 k., cyl., 10 rubis.
» » 8 3/4''' » » » ancre, 15 rubis.
» » 10 1/2''' » » » » » »
» » 5''' » » » » de forme.

Adresser offres sans échantillons case postale 10426, Chaux-de-Fonds. 3118

Quel grossiste

pourrait sortir des commandes en 10 1/2''' cyl., 3/4 platine, à secondes et sans seconde, également en 11 lig., cylindres. Livrons avantageusement 10 1/2 lig., à pont, demi vue.
Faire off. à la **Fabrique d'Horlogerie des Genevez S. A.** 3070

Cherchons

FABRIQUE DE GALALITHE

pour montres chevalets et pendulettes.

Grandes séries.

Offres sous chiffre **P 21246 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 3094

Divers

10/0 à 18 SIZE

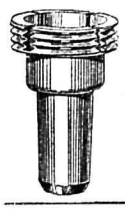

Jean FLURY 962
Genève, Carouge

VÉRIFIAGES DE PIERRES FINES

Ne vous tourmentez pas pour ce travail, adressez-vous au spécialiste **A. Girard** à **Erlach,** qui fait vérifiages très soignés et vérif. 2 côtés. 2679

CARTONNAGES

en tous genres 2847
GEORGES STÉHLÉ
Numa Droz 75. Téléphone 13.66
La Chaux-de-Fonds

Pour vos **mouvements** ancre, 8 3/4, 6 1/2, 6 3/4, 9 3/4, lig., adressez-vous à **2791**
John Simon
Doubs 13,
La Chaux-de-Fonds,
qui livre bien et avantageusement.

Manufacture d'Horlogerie
Alb. Grossenbacher
Grenchen
accepte toujours commandes pour
10 1/2, 13, 16, 17, 18, 19 lig.
et 12 sizes
négative, ancre, bonne qualité et courante, prix avantageux. 2846
Avis aux intéressés.

Sertissages en tous genres

Travail garanti 2934
M. MEYER
Jaquet-Droz 54
CHAUX-DE-FONDS
Téléphone 17.41.

AMÉRIQUE ANGLAIS

Mouvements 10 1/2 lig., cyl., 175, 6 rubis, calottes or, 9 k., contrôle anglais, ancre 9 3/4 lig., 15 rubis et autre genre pour Angleterre, sont livrables régulièrement par grandes séries.
Messieurs grossistes, veuillez écrire sous chiffre **P 5648 J** à **Publicitas St-Imier.** 3079

Manufacture d'horlogerie
W. von Burg-Derendinger
Bettlach,
accepte toujours commandes pour 10 1/2 lig., ancre, qualité bonne et courante, à prix avantageux. 3115

Boîtes bracelets

argent, nickel, galvano, en 10 1/2 lig., ancre et cylindre, ovale, rectangle, tonneau etc., sont livrées rapidement,
Demander nos prix avantageux.
Tous genres courant disponibles de suite. 3045
Grandjean-Goy, Pictet de Rochemont 3, **Genève.**

BANQUE FÉDERALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Samedi 7 Mars 1925, à 10 3/4 heures du matin
à la Tonhalle (salle de répétitions) à Zurich.

ORDRE DU JOUR :

1° Compte-rendu de l'exercice 1924, rapport des commissaires-vérificateurs et décharge à l'administration.
2° Décision relative à la répartition des bénéfices.
3° Elections au Conseil d'Administration.
4° Election de trois commissaires-vérificateurs et deux suppléants pour 1925.

Le compte-rendu de l'exercice et le rapport des commissaires-vérificateurs seront tenus, à partir du 27 Février, à la disposition des actionnaires, auprès de la Banque Fédérale (Société anonyme) à Zurich et ses divers sièges.

Les cartes d'admission à l'Assemblée générale seront délivrées dès le 20 Février au 5 Mars, à 5 heures du soir, à la Banque Fédérale (Société anonyme) à *Bâle, Berne, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, St-Gall. Vevey* et *Zurich*, contre justification de la possession des titres. Après le 5 Mars, il ne sera plus délivré de cartes.

Zurich, le 10 Février 1925.

Le Président du Conseil d'Administration :
Dr **O. de Waldkirch,** 3124

MARTEL WATCH Co., S. A.

Les Ponts-de-Martel 2984

Répétitions
Chronographes-Compteurs
Bracelets-Chronographes-Compteurs 16 lig.

MAX POHLAND, SOLEURE

Téléphone No. 1083. Télégrammes : Mapo Soleure. Rue Dornach 93.

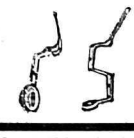

Garnissage Mapo, aiguilles lumineuses incassables et inaltérables. Représentant des **matières lumineuses „TORAN".** Grand stock nouveau. Boîtes avec accessoires pour rhabillage. Atelier de posage soigné en tous genres, cadrans etc. Assortiment d'aiguilles lumineuses incassables „Mapo" pour marchands de fournitures.
Nouveaux prix réduits. 3133

CH. HAHN & Co

FABRIQUE D'ÉBAUCHES LANDERON

Qualité soignée **Téléphone No 21**

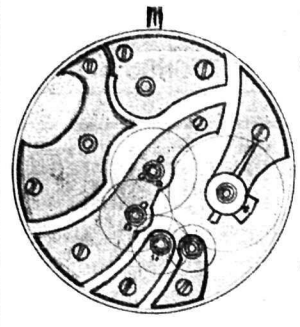

7 3/4 lig. ancre
échappt 8 3/4 lig. à seconde

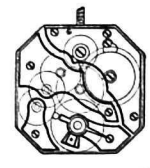

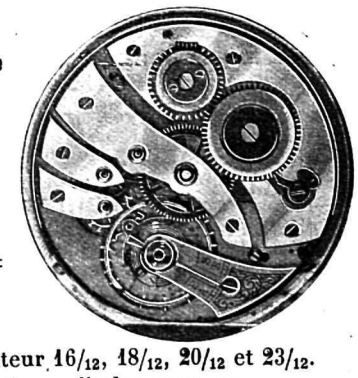

16 à 20 lig.

Remontoirs soignés, plats et extra-plats, hauteur 16/12, 18/12, 20/12 et 23/12.
Nous livrons tous les genres de 5 à 40 lig., cylindre et ancre.

Chronographes. Mouvements 8 jours. Calibres spéciaux

DORAGE DE ROUES EN TOUS GENRES
ADOUCISSAGE CIRCULAIRE
—
G. HUGUENIN FILS
1, QUAI DU BAS **BIENNE** QUAI DU BAS, 1
Tél. no 7.96 2161

DIVERS

On cherche une personne connaissant l'anglais et ayant un bureau à La Chaux-de-Fonds, comme

Représentant

d'une fabrique d'horlogerie faisant tous les genres de mouvements et montres petites pièces.

Offres sous chiffre **W 1327 X** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 3125

Aux FABRICANTS D'HORLOGERIE

Tous les genres de pierres fines pour l'horlogerie sont livrés avantageusement par l'atelier **E. Thomet,** Rue du Milieu 14 b **Bienne.**

PITONS ACIER

ronds et triangulaires 3130

AUG. GUIGNARD, VAULION

Maison importante d'exportation cherche fabricant sérieux pour fortes séries de mouvements et montres - bracelets **8 3/4 lig., ancres, nickel et argent, 800/000 et 900/000,** 15 rubis rouges, balanciers coupés et non coupés, une charnière,

GENRE JAPONAIS.

Articles bon marché garantis. Paiement comptant.

Faire offres sous chiffre **P 21274 C** à **Publicitas Zurich.** 3128

André BECHLER

MOUTIER (Suisse)

Les beaux décolletages **extra-soignés** se font sur la

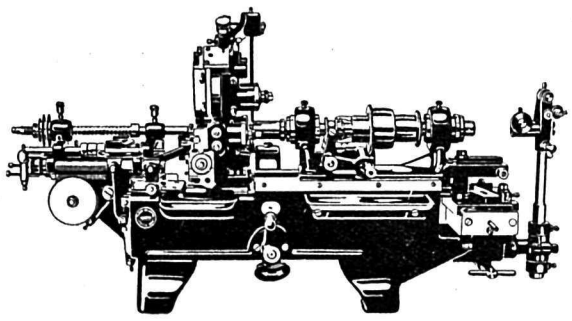

Décolleteuse „Bechler"

le prototype des tours automatiques de haute précision ! 2688

SUÈDE

Voyageur bien introduit auprès de la clientèle horlogère suédoise, **cherche la représentation à** la commission d'une **bonne fabrique de montres** et calottes en tous genres.

Ecrire à **KARL CARLSSON, Fyradalersgatan 42, Göteborg** (Suède). 3137

Achat et Vente

LIQUIDATION

Lot important de montres à clé, 16, 18 et 19 lig., cyl. et ancre, genre anglais et allemand, horlogerie très soignée, à céder très bon marché et quantité de mouvements qu'on se chargerait de terminer en pendulettes ou en montres.

Adresser off. sous chiffre **P 5668 J** à **Publicitas St-Imier.** 3131

Aux fabricants de machines

Qui pourrait fournir **tour moderne** pour barillets, grandes pièces, si possible semi-automatique ?

Faire offres de suite à **Le Coultre & Cie.,** manufacture d'horlogerie, au **Sentier** (Vaud). 3122

On offre à vendre

pour cause changement de fabrication, toutes les machines servant à la fabrication de la boîte. Presses, automatiques, revolver, refrotteuses, machines à agrandir etc., en très parfait état.

Adr. off. s. chiff. **P 5667 J** à **Publicitas St-Imier.** 3121

On demande

offres pour des mouvements 5 lig., ovale, Felsa, 6 1/2 lig., ovale, cylindre, 6 3/4 lig., rect., cylindre, 9 lig.. rond.

Adresser prix s. chiffre **F 1337 Sn** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 3126

Fabricant d'horlogerie cherche

commandes régulières

pour mouvements 10 1/2"', ronds, 6 1/2 lig., ovale, assortiment 10 1/2, 6 3/4"', rectangle.

Faire offres sous chiffre **P 21241 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 3087

A VENDRE

12 sav., 18 kt., 40 gr., gravées, filets et décors riches, émail. Mouv. 19 lig., Font., très soigné.

Prix avantageux.

Offres à **case 2, Eaux-Vives, Genève.** 3098

Nous achetons

régulièrement, mouvements ancre 4 3/4 lig., rect., 5 1/4, 6 1/2, 6 3/4, 8 3/4, 9 3/4, 10 1/2 lig., tous calibres.

Paiement comptant.

Faire offres sous chiffre **L 1363 U** à **Publicitas Bienne.** 3114

Atelier de polissage

cherche à acheter **d'occasion** 2-3 machines à colimaçonner (système Lambert).

Faire off. à **Astra S. A., Moutier.** 3089

A la même adresse, on entreprendrait encore travail de colimaçonnage suivi. Environ 1500 dz. par semaine. Livraisons soignées. Prix avantageux.

DIVERS

Nous cherchons

termineurs

en 10 1/2 lig., cyl. On fournit tout. Séries régulières pour 8 mois. 3139

Offres sous chiffres **Jh 6265 Gr** aux **Annonces-Suisses S. A., Granges** (Sol.).

Pierres

Fabricant sérieux cherche commandes de glaces rubis et saphirs. Travail consciencieux. Prix modéré.

Echantillons sous **P 505 N** à **Publicitas Neuchâtel.** 3140

Emile Gagnebin

Sonvilier

Mouvements de forme

Spécialité: ovale 6 1/2"' A. S. 3145

Garanti. — Stock.

TERMINAGES 2717

5 1/2 à 8 3/4 lig., ancre, sont entrepris à un prix **très avantageux,** qualité extra.

Offres s. chiff. **P 5502 J** à **Publicitas St-Imier.**

Jeune homme

connaissant la fabrication des pignons et désirant s'installer, **cherche à entrer en relations** avec fabricants d'ébauches.

S'adresser sous chiff **G 1345 U** à **Publicitas Bienne.** 3109

TERMINEUR

bien au courant de la petite pièce, cherche relations avec fabricants. — Livraisons garanties et régulières. Grandes pièces pas exclues. 3101

Ecrire s. chiff. **P 10064 Le** à **Publicitas Le Locle.**

DIVERS

Ensuite de départ pour l'étranger, les **locaux** occupés actuellement par

La Fabrique ENERGIA, Progrès 4a

Petite Mécanique de Précision, La Chaux-de-Fonds

sont à louer dès que possible; tout l'agencement, machines et outillages en parfait état, sont à vendre en bloc ou séparément.

Prière de s'y adresser s. v. p. 3144

A remettre pour cause de départ, une

EXCELLENTE FABRICATION

grandes pièces soignées, spécialité de genres Glashütte. Maison fondée en 1875. Travaillé 45 ans avec l'Allemagne. - Excellente affaire à l'occasion de la réouverture du marché allemand. 3135

Ecrire s. chif. **P 21275 C** à **Publicitas, Chaux-de-Fonds.**

ALLEMAGNE

Grossiste, bien introduit, établi depuis nombre d'années, demande représentation pour toute l'Allemagne, d'une

fabrique de montres de poche et bracelets

très importante, si possible avec dépôt à Berlin, plus tard en compte fixe. — Ecrire s.v.p. à **Siegmund GOLDSTEIN, Berlin W. 50,** Passauerstrasse 3. 3147

Anciennement MARTI Frères

Ed. MARTI, GENÈVE

67, rue Eaux-Vives

fournit en mouvements seuls, tous les genres Genève très soignés. Horlogerie de haute précision. 17 lignes plates et archi-plates, petits mouv. de forme pour joaillerie. 3150

Achat et Vente

Nous cherchons

fournisseurs réguliers

de calottes 14 kar., à 8 3/4 lig., ancre. 3148

Prière de faire offres par écrit avec derniers prix de séries pour rondes et mirages sous chiffres **P 2894 P** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Je suis acheteur

de quantités importantes en

19 lig., ancre, argent gal., bon marché.

Sortirait aussi grosses commandes à fournisseurs avantageux. 3149

Ecrire sous chiffres **P 2904 P** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Demandes d'emplois

Jeune commerçant suisse, qui finira son apprentissage dans importante fabrique d'horlogerie rie de Pforzheim en avril,

CHERCHE SITUATION

dans une maison d'exportation d'horlogerie.

Offres sous **V 719 Z** à **Publicitas Zurich.** 3074

Achat et Vente

A VENDRE

calottes or 14 et 18 kr., en 5 1/4, 6 1/2 et 6 3/4 lig., cyl. Mouvements 6 1/2 et 6 3/4"' cylindres.

Ecrire s. chiff. **P 5675 J** à **Publicitas St-Imier.** 3141

Savonnettes 0.585

Savonnettes or, 0.585, genres allemands, 3/4 platines et à pont, 28 à 32 douzièmes, ancre, bonne qualité (si possible Robert), réglage 10 secondes, article régulier, sont demandés. 3136

Indiquer prix et poids correspondants, conditions de paiement comptant s. chiff. **P 21276 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Offres d'emplois

Fabrique d'horlogerie du Vignoble neuchâtelois cherche employé

comptable-correspondant.

Connaissance du français, de l'allemand et de l'anglais nécessaire. Fort salaire et place d'avenir pour personne sérieuse et capable.

Adres. off. s chiff. **P 430 N** à **Publicitas Neuchâtel.** 3082

VOYAGEUR

Voyageur connaissant l'allemand, le français et l'anglais, très au courant de la branche horlogère, cherche place.

Off. s. chiff. **N 61616 X** à **Publicitas Genève.** 3107

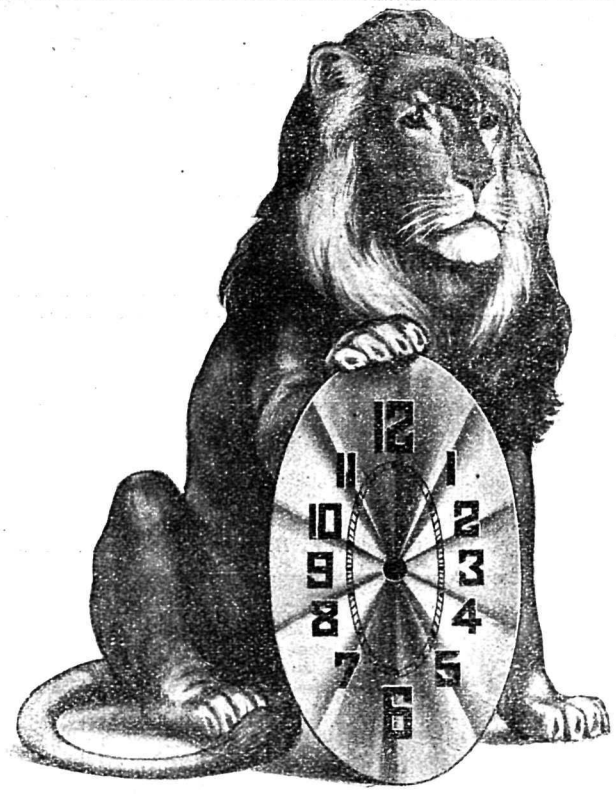

CADRANS MÉTALLIQUES

A qualité égale, qui livre le plus avantageusement?

Qui a toujours le plus grand choix dans toutes les nouveautés du jour?

C'est...

La Fabrique de Cadrans métalliques S. A.

BIENNE, Rue de l'Hôpital 20

Succursale Suisse des Usines Langbein-Pfanhauser S. A., Oerlikon

Maison fondée en 1881

Département pour l'électrochimie et la galvanoplastie.

Installations complètes pour :
Nickelage, laitonnage, cuivrage, zingage, dorage, argentage, étamage, plombage, dégraissage, platinage.

Galvanoplastie en cuivre, nickel et acier.

Sels de nickel patentés et spéciaux pour boîtes et mouvements de montres.

Tous les produits chimiques pour l'électrochimie.

Compositions à polir pour tous les métaux.

Disques en coton et brosses diverses.

Devis, catalogues et informations techniques gratuits.

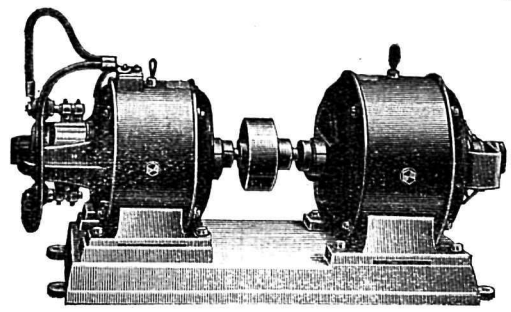

Moteur à courant alternatif accouplé directement avec une dynamo à courant continu à basse tension.

Télégrammes: Elpewe Zurich.

Téléphone Limmat 8204.

Département pour la construction de machines Dynamo.

Fabrication de machines dynamo à basse tension. Aggregates. — Moteurs à polir. — Transformateurs de courant alternatif en courant continu. — Sableuses divers systèmes,

Volt- et Ampèremètres. — Régulateurs de bains.

Installations complètes p^r meulages et polissages.

Spécialités en ustensiles et fournitures p^r doreurs, argenteurs, nickeleurs, polisseurs et oxideurs de pièces d'horlogerie. 3134

Sur demande, nombreuses références à disposition.

ACIERS

spéciaux pour l'horlogerie 416
Grands stocks en qualités Sandviken.

NOTZ & C^o, BIENNE

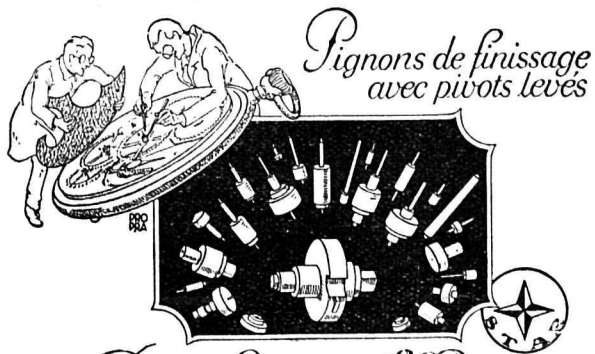

Pignons de finissage avec pivots levés

Décolletage A. Granges SUISSE

FABRIQUE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE

2287

François Huguenin, La Chaux-de-Fonds

Concorde 7 — Téléphone 3.39

Spécialité de petites pièces cylindre, qualité soignée 2574

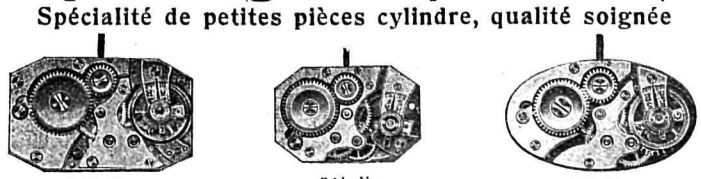

6 3/4 lig. 5 1/4 lig. 6 1/2 lig.

Ancienne maison de bijouterie fine, bien introduite dans les bonnes maisons en Allemagne, cherche la

Représentation

d'une fabrique d'horlogerie de premier ordre ou bien un stock de marchandise en consignation.

Ecrire s. v. p. à **Rudolf Mosse, K. A. 3855, Cologne s. Rh.** 3146

Organes de transmission

Poulies en deux pièces en fer forgé

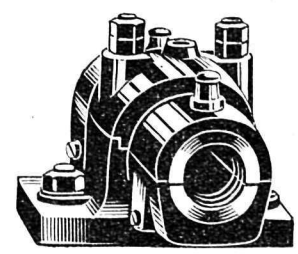

sont la spécialité des Etablissements

Wanner & C^ie, S^té A^me, Horgen

2412